



Probleme caution loca pass

Par **bensht**, le **20/08/2012** à **15:58**

Bonjour,

Je me suis séparé de ma compagne j'ai quitté l'appartement j'ai prévenu le propriétaire par lettre recommandée en juillet 2007.

Je viens de recevoir ce jour une lettre m'informant que je devais rembourser la caution locale d'un montant de 900 euros vu que mon ex n'a pas réglé les échanges.

J'aimerais savoir si on a le droit de faire cela vu que c'était elle qui est restée dans l'appartement après mon départ.

Par **amajuris**, le **21/08/2012** à **10:32**

bjr,

vous deviez avoir une clause de solidarité avec votre compagne qui est maintenue même si vous avez donné congé à votre propriétaire.

donc cet organisme comme votre compagne ne paie pas se retourne contre vous en application de la clause de solidarité.

cdt